



BPA TRAVAUX FORESTIERS TRAVAUX DE BÛCHERONNAGE

sur
7
mois

VERS QUELS DÉBOUCHÉS ?

- Bûcheron,
- Ouvrier forestier,
- Ouvrier sylviculteur.

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Le Brevet Professionnel Agricole (BPA) se prépare en 7 mois
- Avoir 16 ans
- Être demandeur d'emploi
- Aucun pré-requis

EXAMEN

- Le BPA est un diplôme de niveau 3, délivré par le Ministère de l'Agriculture, obtenu à partir d'Unités Capitalisables (UC)
- RNCP N°5832

POURSUITE D'ÉTUDES

- Un autre BPA
- Brevet Professionnel (BP).

QUELQUES CHIFFRES

- Taux de réussite : 90%
- 6 mois après la sortie de formation : 40% travaillent dans le secteur.

TARIFS (1)

- Frais pédagogiques et frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter ou voir le site internet.
- Pour les adultes, possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle Emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails, nous consulter



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

31 DURÉE

- 800 h à la MFR
- 210 h en entreprise / organisme

RHYTHME D'ALTERNANCE

- 4 semaines à la MFR
- 2 semaines en entreprise

STATUTS

- Contrat de professionnalisation
- Programme Régional de Formation
- Congés Individuels de Formation

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Secteur public :

- Office National des Forêts
- Collectivités territoriales

Secteur privé :

- Coopératives
- Entreprises de la transformation du bois
- Exploitations forestières
- Associations, groupements de propriétaires forestiers...

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- UCP4 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt
- UCP5 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière
- UCP6 : Maîtriser l'utilisation de la tronçonneuse dans le respect des règles de sécurité et d'environnement
- UCP7 : Réaliser l'abattage d'arbres dans le respect des règles de sécurité
- UCP8 : Effectuer les travaux de façonnage dans le respect des consignes et des règles de sécurité

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
- UCG2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- UCG3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en oeuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Les +

AUTRES QUALIFICATIONS :

- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (obligatoire).



REPUBLIQUE FRANCAISE



Etablissement privé de formations sous contrat avec le
Ministère de l'Agriculture sous le N°L4808

www.mfr-occitanie.fr

SITE DE FORMATION

MFR Ecole de Javols
Route d'Aumont
48130 PEYRE EN AUBRAC
04 66 42 84 21
mfr.javols@mfr.asso.fr

www.mfr-javols.fr

